

Qualité de ville
Qualité de vie

Agde { AMBITION
2020

P3 LE CŒUR DE VILLE

P6 La nouvelle Promenade
P7 La restructuration des quais
P8 La Maison des Savoirs
P9 La Cave Coopérative
P9 L'espace Victor Lachaud
P10 Le site de La Méditerranéenne
P12 La Villa Laurens

P13 LE CAP D'AGDE

P16 Le Cœur de Station
P20 L'Île des Loisirs

P22 LA PLANÈZE

P22 Le centre équestre
P23 Le poumon vert

P24 AGDE PLUS SÛRE

P26 AGDE PLUS DURABLE

P28 AGDE PLUS BELLE

P31 AGDE PLUS PROPRE

P32 AGDE PLUS DYNAMIQUE

P35 AGDE PLUS ATTRACTIVE



L'ÉDITO DU MAIRE

GILLES D'ETTORE

Vous rendre compte de l'action de la Municipalité, c'est l'objectif de ce document qui, sans être exhaustif, vous tient informé des orientations de l'action municipale et de l'avancée des projets.

Des grandes réalisations, il est naturellement question mais pas seulement. Les sujets de vie quotidienne qu'il s'agisse de la sécurité, de la propreté ou de l'entretien des voiries sont au cœur de nos préoccupations et sont ici largement évoqués. L'amélioration de votre qualité de vie est, en effet, la principale mission que nous avons à accomplir à votre service. Je tiens d'ailleurs à saluer l'administration communale qui, chaque année, en raison des initiatives prises, se voit saluée par des prix et des labels qui soulignent l'excellence du travail accompli.

Mais les grands projets sont aussi nécessaires. Non seulement car ils contribuent à la requalification et à l'embellissement de notre cadre de vie, mais aussi, car ils sont essentiels à l'attractivité de notre destination touristique dont le dynamisme est le moteur de l'ensemble de l'économie locale et donc de l'emploi.

Ainsi, le Cap d'Agde aura bientôt 50 ans et sa modernisation constitue un impératif constant. D'abord, parce que vous êtes de plus en plus nombreux à y vivre et puis parce qu'il reste par son rayonnement le vecteur de notre développement. Le chantier du Cœur de Station qui répond à ces deux dimensions locales et touristiques avance au rythme prévu et sans surcoût. C'est le plus grand chantier de notre région et il va nous permettre de préserver la position majeure qui est la nôtre dans le secteur touristique. Ce sera aussi l'objectif poursuivi dans le cadre du réaménagement de l'Île des Loisirs dont les travaux vont démarrer.

L'autre axe de notre action en matière de grands projets présentés ici concerne le Cœur de Ville. Nous avons déjà beaucoup investi dans le quartier mais chaque réalisation est autant d'éléments d'un puzzle qu'il faut petit à petit assembler pour que le «dessein» apparaisse.

Le Cœur de Ville doit s'ouvrir à son environnement immédiat. C'est cette stratégie qui guide notre action avec l'élargissement de son périmètre à la rive droite que nous allons recomposer en pôle culturel, économique et touristique. C'est ce qui motive aussi le réaménagement de la Promenade qui ne doit plus être considérée comme la limite du cœur historique et devenir la place centrale de l'ensemble du centre-ville, de ses faubourgs immédiats à la rive droite.

Notre ville, vous le savez, est un archipel dont chaque quartier porte une part de notre identité. Aussi, nous agissons partout, du Bagnas au Grau d'Agde et à la Tamarissière en passant par la structuration du poumon vert de la Planèze, pour valoriser nos atouts et rendre notre ville toujours plus belle et agréable à vivre.

C'est de cet engagement pour notre ville, constant et passionné, de l'équipe municipale dont nous vous rendons compte ici. Et je sais combien cette passion pour Agde nous la partageons tous ensemble.

Agde ^{AMBIÇÃO} 2020

est édité par la Mairie d'Agde
Service Communication
34 306 Agde Cedex
Tél. 04 67 94 62 10
Fax : 04 67 94 62 19
<http://www.ville-agde.fr>

Directeur de la Publication
Gilles D'ETTORE

Directeur Délégué
Jérôme CAVAILLES

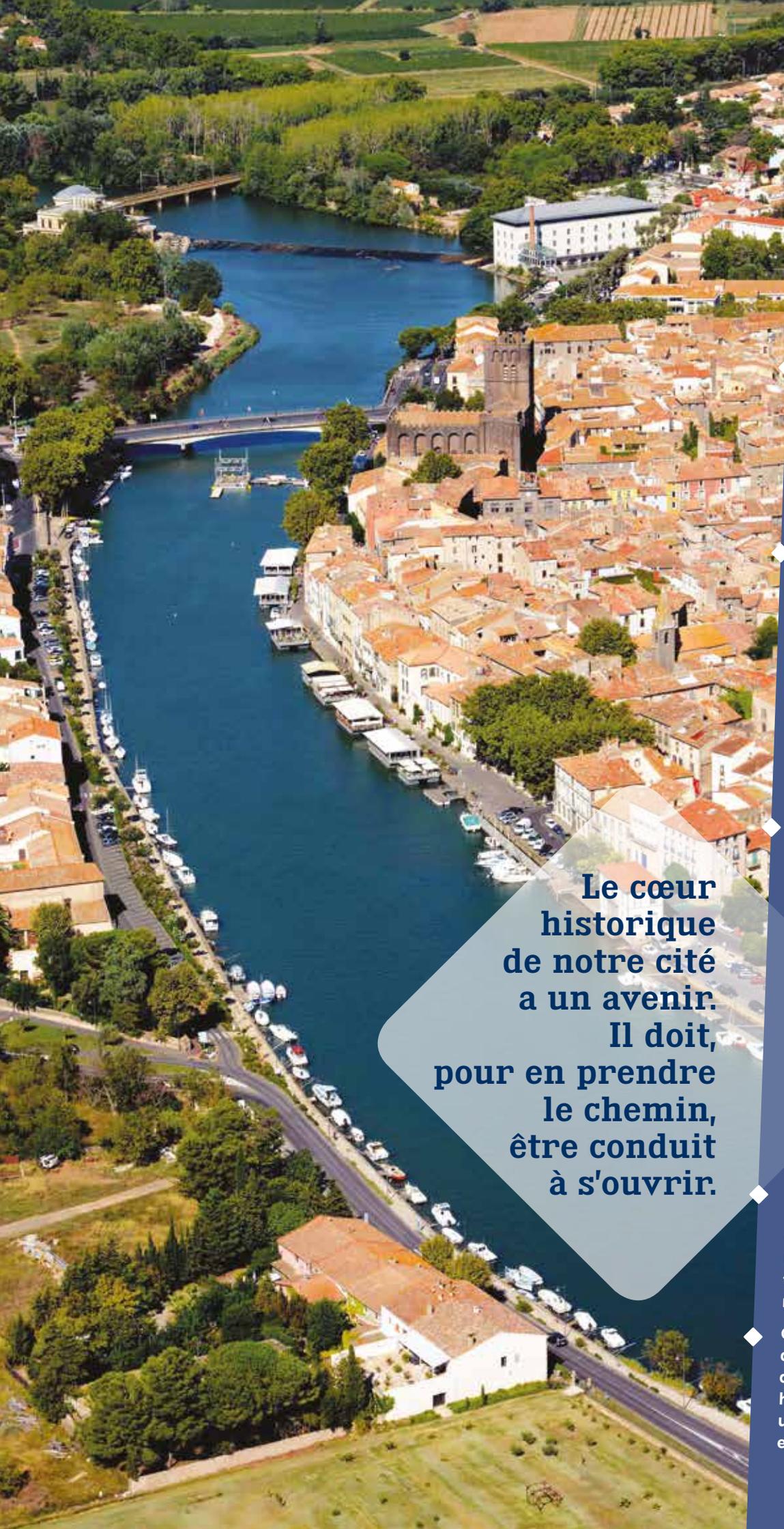
Responsable de la Publication
Catherine MAUREL

Rédaction
Service Communication (Catherine Maurel, Nathalie Course, Joël tron), services de la Ville, en collaboration avec le Directeur Général des Services Christophe BOURDEL, son Adjoint Didier SAIGNES et pour la CAHM, Bruno PALLEAU et Denis MILLET

Conception et mise en pages
B@B COMMUNICATION - Tél. 06 65 15 36 14

Fabrication et impression
EASYCOM4YOU - Tél. 07 60 98 48 09

Photos et illustrations
Service Communication de la Ville d'Agde (Catherine Maurel, Joël Tron, Laurent Gheysens, Yacine Sersar), Renaud Dupuy de la Grandrive (P3, P13, P26 et P27), Cabinet Gaxie (P4-P5, P6, P10, et P11), Vincent Guillermin Architecte (P7), A+ Architecture (P8), Maxime Serrado Architecte (P9), Architecte SNCF Fayel (P11), CAHM (P12, P26 et P32), Wilmotte-Kaufmann & Broad (P14-15, P16 et P17) Agence Wonderful (P17 et dernière de couverture), Sid Mokhtari (P17), Marie-Caroline Lucat (P17), OMLB Architecture (P18-P19, P20 et P21), Cabinet d'Architecture Constant Thoulouze (P22), Cabinet Eskiss (P23), Golf International du Cap d'Agde (P24), Comte (P35)



**Le cœur
historique
de notre cité
a un avenir.
Il doit,
pour en prendre
le chemin,
être conduit
à s'ouvrir.**

◆ S'ouvrir à la culture comme il l'a fait avec l'École de Musique qui, installée place Conesa en 2005, n'a cessé d'accroître son activité et le nombre de ses élèves (plus de 425 aujourd'hui). Comme il le fera avec la salle de spectacle et les espaces de répétition qui prendront place dans une Maison des Savoirs remaniée pour accueillir, en son sein, le spectacle vivant.

◆ S'ouvrir aux visiteurs, comme il le fait de plus en plus grâce à l'Office de Tourisme, créé en 2011, qui invite à la découverte de ses richesses et grâce au développement du Site des Métiers d'Art qui contribue peu à peu à sa revitalisation.

◆ S'ouvrir sur son fleuve l'Hérault, comme il le fait chaque été grâce aux spectacles de la scène flottante qui attirent de plus en plus de spectateurs. Ce lien, avec le fleuve, qui sera renforcé dès cette année, avec la Promenade aménagée du Moulin des Évêques, réhabilité en 2010, aux quais de la Marine rendus aux piétons grâce aux terrasses flottantes en 2007.

◆ S'ouvrir vers sa périphérie immédiate. C'est l'un des enjeux du réaménagement de la Promenade qui constitue aujourd'hui une césure avec le reste du centre-ville et qui doit en redevenir le cœur, la place centrale.

Pour cela, nous allons repenser la Promenade, en élargir son périmètre et la reconnecter aux rues adjacentes. Le futur pôle commercial de l'îlot Brescou s'inscrira lui aussi en lien entre le cœur historique et ses faubourgs.

◆ S'ouvrir enfin à la rive droite de l'Hérault et jusqu'au Canal du Midi, site qui va accueillir un pôle d'attractivité culturelle, touristique et économique majeur de notre cité.

◆ C'est la mise en œuvre de l'ensemble de ces projets qui repositionnera le centre historique au cœur du tissu urbain et de la vie économique et sociale agathoise.

1

Suppression du passage à niveau par la création d'un pont-rail

2

Création d'une salle de spectacle et d'espaces de répétition au sein de la Maison des Savoirs

3

Réaménagement de la Promenade et création du pôle commercial et résidentiel de l'îlot Brescou



2

3

4

5

1

2004/2014

Réfection de l'ensemble des ruelles et des espaces publics du cœur historique

2007

Réaménagement de la place du Jeu de Ballon
Création de la nouvelle École de Musique
Libération des quais de la Marine

2008

Réaménagement du quai Commandant Réveille

4

Structuration de la Promenade piétonne du Moulin des Évêques aux quais de la Marine

5

Restauration et ouverture de la Villa Laurens

6

Aménagement du site de la Méditerranéenne

7

Création du Port Fluvial du Canal du Midi

6

7

2010

Réhabilitation du Moulin des Évêques

2012

Création de l'Office de Tourisme du Cœur de Ville

2014

Réaménagement de la rue Ernest Renan

2015

Création du parking de la Vallée



La nouvelle Promenade

Un espace central d'ouverture et de lien pour le Cœur de Ville

Le centre ancien d'Agde dans son acceptation élargie (incorporant les faubourgs) manque d'un espace public central de représentation à la bonne échelle urbaine ; les places Jean Jaurès, des Aires, Conesa, de la Marine, des Halles, etc. ayant d'autres fonctions et singularités à des échelles moindres. Aussi, nous proposons de repenser totalement le haut de la Promenade de par la création d'un vaste espace public s'étendant de façades à façades.

POUR CE FAIRE NOUS PRÉCONISONS LES OPTIONS SUIVANTES

>> **Traiter la transition** entre la Promenade et la rue Jean-Jacques Rousseau par des emmarchements continus en détruisant le mur qui coupe la perception des espaces scindés aujourd'hui en deux entités accentuant la rupture entre le centre ancien et le reste de la ville.

>> **Interdire toute circulation** non résidentielle sur la rue Jean-Jacques Rousseau au droit de la pointe de l'îlot Brescou pour permettre :

< Une parfaite fluidité des publics entre le centre ancien et l'îlot «Brescou

recomposé» ; l'architecture de l'îlot et de sa proue nécessitera une expression contemporaine de grande qualité, emblématique du renouveau du centre.

< Une reconquête d'espaces publics totalement dédiés aux piétons sur le devant des commerces en confortant ceux qui existent et en attirant d'autres.

< Un maintien des espaces pour les marchés et fêtes.

< Un accès limité et contrôlé pour les véhicules (livraisons, propreté, résidents, etc.) dans le cadre d'un plan de circulation repensé et de création de stationnements de proximité.

< Pour le stationnement, un parking souterrain sera aménagé sous la Promenade et le parking Mirabeau sera étendu à l'arrière de la poste.

Pour le bas de la Promenade, le principe retenu d'ouverture vers le fleuve sera au cœur du futur aménagement. Ainsi, l'actuel carrefour de la Belle Agathoise sera restructuré pour favoriser les circulations piétonnes et l'accès aux berges.

Là encore, il s'agit d'élargir le périmètre du centre historique en faisant de la Promenade non plus une césure mais un lien entre le Cœur de Ville et les espaces périphériques.



La restructuration des quais

Dans un souci de redynamisation du centre ancien, une convention cadre du Contrat de Ville d'Agde 2015-2020 a été signée avec les services de l'État, le 16 juillet 2015 au titre de la Politique de la Ville.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la réalisation d'un véritable cheminement le long du fleuve Hérault qui reliera le Moulin des Évêques via le quai du Chapitre à la place de la Marine. Le projet sera constitué en deux phases : aménagement de la voie douce du parvis du Moulin des Évêques au pont des Maréchaux en 2018, et du pont des Maréchaux à la rue Chassefières sur le bord de l'Hérault en 2019.

Sur une longueur totale de 300 mètres et une emprise variable de 8 mètres, ce sont environ 4 000 m² dédiés

aux cheminements doux et aux espaces de promenade qui seront réaménagés. Les matériaux employés seront de type basalte et bois afin de conjuguer qualité esthétique et sécurité. Enfin, le mobilier urbain et l'éclairage public seront particulièrement adaptés et dédiés à l'aménagement.

Enfin, l'aménagement du cheminement depuis le Moulin des Évêques prévoit la création d'une zone d'encorbellement longeant le Moulin des Évêques et permettant de rejoindre le parking de la Vallée.

SECONDE PHASE 2019

PREMIÈRE PHASE 2018

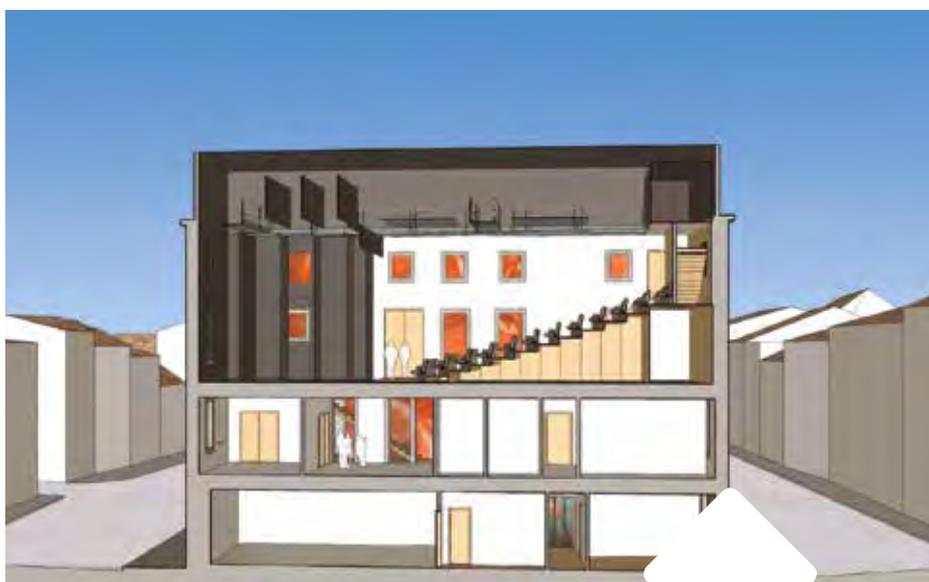


La Maison des SAVOIRS



Aménagement d'une salle de représentation et d'espaces de répétition pour le spectacle vivant

Souhaitant réaffirmer la dimension culturelle et touristique de son centre-ville, la Municipalité a pour objectif de restructurer et de réorganiser la Maison des Savoirs, 18 ans après son ouverture, afin de faire émerger un véritable pôle culturel ouvert au spectacle vivant.



CE PROJET PRÉVOIT :

>> une restructuration

de la médiathèque avec des collections entièrement redistribuées.

>> **La création** de deux salles de répétition pour les compagnies locales de théâtre et de danse.

>> **Le bâtiment** situé rue de la République, sera entièrement repensé pour accueillir **un théâtre d'une capacité de 220 places**.

Il permettra, en lien avec le futur Palais des Congrès du Cap d'Agde, de proposer une Saison Culturelle élargie, avec notamment une programmation jeune public, ainsi que la possibilité de devenir un lieu de résidence pour la création.

Le début des travaux est prévu pour octobre 2018 avec un achèvement programmé pour décembre 2019.



La CAVE COOPÉRATIVE d'Agde

Un patrimoine emblématique valorisé par de nouvelles activités

Le site de la cave coopérative d'Agde est un espace charnière au carrefour de la route du Cap d'Agde, du boulevard du Soleil et du boulevard Pompidou.

Ces bâtiments imposants, témoignage de l'architecture viticole de la première moitié du 20^{ème} siècle, ont marqué la vie économique de la ville antérieurement tournée vers l'agriculture et la viticulture, et constituent un signal dans cet espace de la première couronne du centre-ville d'Agde. La cave n'assurant plus de fonction de vinification, et avec le projet de regroupement de l'ensemble de ses activités au sein d'une nouvelle structure à Marseillan, se pose la question de la reconversion de ce site à moyen terme.

Le projet envisagé porte sur un îlot d'environ 9 000 m², pour majeure partie propriété des coopérateurs, le reste étant propriété de la Ville d'Agde. Soucieux de la **partie la plus emblématique de l'édifice, la façade ouest sera conservée et valorisée** avec la présence de commerces de bouche et la relocalisation du caveau de vente. Le cœur du projet sera à dominante d'habitat et devra faire l'objet d'un traitement architectural, urbain et paysager particulièrement soigné.

L'Espace Victor Lachaud

Au sein de l'édifice Victor Lachaud, bâtiment là encore emblématique et solidement inscrit dans la mémoire des Agathois, va être mise en place une plateforme de services médico-sociaux. Le projet est conforme aux volontés de Victor Lachaud exprimé lors de sa donation à la Ville du bâtiment.

L'espace réaménagé devrait accueillir les services suivants :

>> **Le Centre Social** de la Ville.

>> **L'antenne médico-sociale** d'Agde du Conseil Départemental.

>> **Une antenne de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie** de Béziers.

>> **Le Programme de Réussite Éducative.**

>> **Ainsi que des permanences d'associations** œuvrant dans le domaine médico-social (Épisode, La Maison des Ados...).

L'espace Victor Lachaud, guichet unique, espace multi-services et intergénérationnel permettra de mettre en place des interventions et actions dans différents domaines liés à l'aide à la petite enfance, au handicap, à la santé et à l'accompagnement du vieillissement. Ce service public a pour vocation de créer du lien social, de lutter contre l'isolement de ceux qui en souffrent et surtout de mieux orienter les administrés agathois dans l'accès au droit médico-social et à l'offre d'activités.

Les travaux d'aménagement débiteront en 2019 pour s'achever en 2021.



Le site de **La Méditerranéenne**

Création du pôle économique, culturel et touristique du Canal du Midi

La Méditerranéenne est aujourd'hui en grande partie une friche industrielle désaffectée dont la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) est devenue le principal propriétaire. La collectivité souhaite aménager cet espace pour y créer un nouveau quartier, pôle économique, culturel et touristique.

SERONT AINSI POSITIONNÉS EN SON SEIN :

>> **Un pôle de formation** : pour répondre aux besoins de qualification de la population de notre territoire intercommunal en lien avec ses principales filières économiques que sont le tourisme, la valorisation du patrimoine et les métiers du nautisme.

>> **Un pôle d'archéologie** : avec la création d'un Centre de Conservation et d'Études pour valoriser les recherches entreprises sur notre territoire. Un atelier de restauration sera implanté sur site et des galeries

permettront de restituer au grand public le fruit des fouilles entreprises ces dernières années.

>> **Un pôle touristique** : pour valoriser les richesses de notre territoire (viticulture pêche et gastronomie) auprès des usagers du Canal du Midi. L'Hôtel Riquet, ancien relais de poste situé le long du Canal, bel élément patrimonial qui reste à restaurer, est identifié pour incarner ce premier accueil des visiteurs.

>> **Un pôle administratif** enfin, puisque la CAHM prévoit d'y implanter son siège.

La programmation de l'aménagement à venir du quartier est cadrée par le Plan de Prévention des Risques Inondation, qui autorise le développement de 50 000 m² de surface de plancher, 20 000 m² d'emprise au sol et 32 logements. Ces contraintes liées à l'inondation du site sont à valoriser dans le cadre d'un aménagement de qualité, original et proposant des constructions uniques sur le territoire (maisons et circulations sur pilotis ; traitement des surfaces au sol en espaces perméables, largement végétalisés). Pour assurer une cohérence globale d'aménagement et installer des activités économiques en lien avec les thématiques choisies du quartier, la CAHM a contractualisé dès 2016 avec l'opérateur marseillais CONSTRUCTA, fort en matière de valorisation patrimoniale de son expérience dans la réhabilitation des Docks de la Joliette.



Le creusement du Port Fluvial d'Agde

En partenariat avec Voies Navigables de France, la Ville d'Agde et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée vont aménager le domaine public fluvial du Canal du Midi afin de réaliser un véritable port de plaisance.

Le programme d'aménagement retenu prévoit une extension de la darse actuelle (bassin rectangulaire destiné à l'accostage des navires), offrant une capacité supplémentaire de 153 anneaux (50 pour les loueurs de promenade et 103 pour la plaisance privée), qui viendront compléter les 48 anneaux actuellement à flot sur les deux rives du Canal. En même temps, de nouveaux services seront mis en place, en lien avec l'activité portuaire. Une zone technique de 1 000 m² regroupera les services liés à l'entretien et la réparation de bateaux avec une aire de carénage, une cale de mise à l'eau et des locaux techniques pour les loueurs. Enfin et afin de protéger l'environnement et les activités

économiques liées à la conchyliculture, le port sera équipé d'un dispositif de pompes à eaux grises et noires de nature à amener les plaisanciers à vidanger leurs eaux usées. Une capitainerie associée au bureau des loueurs et un point d'information touristique permettront d'assurer les services aux plaisanciers.

Le réaménagement du Port Fluvial s'accompagne d'une **nouvelle approche paysagère qui se doit de valoriser l'écluse ronde, le Canal du Midi et le Canalet**. Il est ainsi prévu la réhabilitation du Canal et des quais, la création d'un parc public ainsi qu'un parking paysager pour le Port Fluvial. Le Port sera opérationnel en 2020.

La suppression du passage à niveau de la route de Bessan

Le passage à niveau de la route de Bessan inscrit au Programme de Sécurisation National (PSN), ce qui signifie qu'il a été retenu par l'État sur la base de critères de fréquentation et d'accidentologie pour être supprimé en priorité.

Ce passage à niveau a connu deux collisions (train/véhicule routier) au cours des vingt dernières années, en plus d'un accident dramatique survenu en 1995. Ce dernier fait partie des catastrophes ferroviaires les plus meurtrières des 20 dernières années en France.

Le passage à niveau est franchi pour rappel, par 140 trains et 10 000 véhicules par jour en période estivale. L'arrêt des trains en gare entraîne de longues minutes d'attente à la fermeture des barrières et congestionne cette avenue entraînant des perturbations pour les usagers.

Les enjeux de la suppression de cet ouvrage sont donc d'assurer la sécurité du site, d'augmenter la fluidité des trafics routiers et enfin de réduire les impacts environnementaux. Compte tenu de ce contexte, le Département, la Ville et SNCF Réseau, en liaison avec la Communauté d'Agglomération Hérault

Méditerranée (CAHM), ont décidé d'effectuer une Étude Préliminaire (EP) en 2011 qui a conclu à la suppression du passage à niveau grâce à la création d'un ouvrage de type Pont-Rail (PRa).

La maîtrise d'ouvrage a été répartie entre la Ville, la CAHM, SNCF Réseau et le Département.

>> **La Ville** est Maître d'Ouvrage (MOA) des restructurations routières, des déviations de réseaux, des voiries, des déplacements doux et des abords impactés par les travaux, notamment les alignements arborés

>> **SNCF Réseau** est MOA de l'adaptation de l'infrastructure ferroviaire et de la construction du pont-rail.

Le montant des travaux est estimé à 12 millions d'euros, répartis entre les différents partenaires de la façon suivante :

- >> **25%** État
- >> **25%** SNCF Réseau
- >> **16.67%** Département de l'Hérault
- >> **16.67%** Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée
- >> **16.67%** Ville d'Agde

Les travaux sont programmés pour débuter en fin d'année 2019 et se poursuivre sur l'ensemble de l'année 2020 avec une coupure exceptionnelle du trafic ferroviaire du 21 au 24 mai 2020.



La VILLA LAURENS

Réhabilitation et ouverture au public d'un édifice unique

La restauration de la Villa Laurens doit s'achever fin 2019 pour l'ouvrir, pour la première fois de son histoire, au public autour d'un projet culturel ambitieux.

Rare témoignage de l'Art nouveau en Occitanie, cette demeure du début du XX^{ème} siècle est exceptionnelle, tant par la richesse de ses décors (le propriétaire Emmanuel Laurens a fait appel à de nombreux artistes avant-gardistes de son époque) que par la modernité de sa conception (équipée d'une turbine hydroélectrique, construite à partir des premiers bétons armés...). Sa restauration, pour un montant de 10 millions d'euros, soit le plus gros chantier patrimonial en Occitanie, vise à redonner tout son éclat à ce monument unique et à créer un pôle culturel majeur de rayonnement national.

Depuis ces dernières années, l'Agglomération, en partenariat avec la commune d'Agde, a lancé plusieurs campagnes de conservation et de restauration : en 2014, se terminait la restauration du salon de musique, pièce magistrale de l'ensemble de la Villa. À l'issue de ces travaux suivis par la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie, une commande publique d'Art Contemporain a été initiée pour cette salle : des œuvres contemporaines d'Ida Tursic et Wilfried Mille remplacent aujourd'hui des tentures décoratives dont l'état de conservation était critique. En décembre 2016, la restauration générale de tous les espaces de la Villa a démarré fortement soutenue par l'État, la Région Occitanie et l'Europe, afin de poursuivre cet élan de «renouveau» et de modernité dont est empreint ce lieu.

La visite de la Villa Laurens s'adressera à un large public en proposant tout à la fois de s'immerger dans l'histoire d'Emmanuel Laurens, de sa demeure et d'un véritable art de vivre, et de découvrir

des artistes contemporains du XXI^{ème} siècle. Toute la visite reposera sur un parcours alliant histoire et modernité, conformément à l'esprit des lieux au début du XX^{ème} siècle. Le visiteur découvrira tout un univers lié aux arts décoratifs de l'époque, avec l'ameublement restitué à l'identique d'une partie des lieux comme au début du XX^{ème} siècle. Chacun pourra ainsi goûter à cet art de vivre influencé par l'Art nouveau, et les nombreux voyages d'Emmanuel Laurens, notamment en Orient. Et comme le faisait, à l'époque, le propriétaire des lieux, de grands espaces seront réservés à l'art contemporain au sein de la Villa comme dans les Jardins.

Afin de favoriser la créativité artistique contemporaine nécessaire au futur fonctionnement de la Villa Laurens, des résidences d'artistes seront aménagées au sein du pôle patrimoine sur le site de la Méditerranéenne. Ces artistes produiront ainsi des œuvres, notamment dans le domaine du design et du mobilier, en lien avec la Villa Laurens, qui pourront ensuite faire l'objet d'expositions temporaires afin de rythmer le calendrier culturel du site, dans l'esprit du fonctionnement de la Villa Médicis de Rome.

Nouveau phare culturel, l'ouverture de la Villa Laurens viendra diversifier notre offre touristique en proposant un véritable pôle d'attraction culturelle toute l'année, dont l'accessibilité par une passerelle au-dessus de l'Hérault depuis le Moulin des Évêques, à proximité immédiate du Cœur de Ville, devrait favoriser de nouveaux flux de visiteurs.

Un pôle multimodal

La gare d'Agde permet de relier le nouveau pôle économique, culturel et touristique du Canal du Midi à la Place de la Comédie de Montpellier en 35 minutes, soit l'équivalent du temps de parcours depuis le nord de l'agglomération montpellieraine, et au centre de Paris en 4h sans correspondance. Cette desserte exceptionnelle est primordiale pour le développement économique du site. Aussi, les infrastructures de la gare ont vocation à être adaptées à l'aménagement d'un quartier au nord des voies ferrées. Dans cette logique, une passerelle sera réalisée et un parvis complémentaire aménagé en lien avec le nouveau quartier.



Le Cap d'Agde, moteur de notre économie

Il est aussi devenu au fil des années, un quartier où résident de plus en plus d'Agathois. Le projet du Cœur de Station prend en compte ses deux dimensions en renforçant l'attractivité de notre destination et en contribuant à l'amélioration de la qualité de vie de ses résidents.

◆ Le réaménagement de l'entrée de station a permis de réduire par deux les voies d'accès pour une circulation simplifiée, mieux sécurisée et non génératrice de nuisances sonores.

◆ Il a libéré des espaces pour accroître le périmètre du Cœur de Station à la périphérie du Centre-Port et doter notre destination de nouveaux atouts pour assurer son rayonnement.

◆ Un nouveau Palais des Congrès, un Casino mieux positionné, un mail commercial venant renforcer et dynamiser l'offre existante, un hôtel quatre étoiles et de nouvelles résidences notamment de tourisme vont venir participer à la montée en gamme de notre image.

◆ Mais c'est aussi un quartier mieux structuré qui va émerger et plus fonctionnel avec des services publics Mairie annexe, poste de police et Office de Tourisme plus accessibles et offrant un meilleur confort d'accueil.

◆ Enfin, au-delà du périmètre du Cœur de Station, c'est l'ensemble du Cap d'Agde qui sera mieux irrigué avec la suppression de la voie rapide qui fracturait jusqu'alors son tissu urbain et paysager.

◆ Pour aboutir à ce résultat, nous avons mobilisé des talents, ceux des architectes Philippe Bonon et Jean-Michel Wilmotte ainsi que de l'artiste plasticien d'origine sétoise Hervé Di Rosa. Le choix de ces signatures à la notoriété internationale est l'expression de l'exigence et de l'exemplarité qui a présidé à la réalisation de ce projet qui dessine l'avenir de notre destination.

◆ Autre projet structurant pour le Cap d'Agde, celui à vocation exclusivement touristique de l'île des Loisirs. Réaffirmer le caractère insulaire de cette île en aménageant une promenade à sa périphérie, embellir les espaces publics, restructurer le parc de stationnement et doter l'île d'une nouvelle offre d'activités sont autant d'actions de nature à refaire de l'île des Loisirs un atout touristique pour l'ensemble de notre territoire.

◆ Là encore, il s'agit de mieux valoriser les espaces publics de notre station pour bâtir une destination plus moderne et correspondant à la nécessaire montée en gamme de notre offre touristique.





Le Cœur de Station



Le Cap d'Agde s'offre un nouveau visage

Au-delà de la mise en service d'un nouveau schéma de voirie simplifié et de la création d'équipements publics majeurs pour le développement de la station et l'allongement de la saison (le nouveau Casino et le Palais des Congrès), un partenariat avec des acteurs privés permettra de réorganiser les services publics et de renforcer l'offre commerciale en complémentarité avec celle déjà présente.



Les services publics de proximité seront ainsi regroupés dans l'un des bâtiments le long du mail entre le nouveau Palais des Congrès et l'avenue des Sergents : nous y trouverons en particulier la Mairie annexe, La Poste et la Maison des Travailleurs Saisonniers. Grâce à la migration de ces services au sein de cette nouvelle centralité, ils seront rendus accessibles aux Personnes à Mobilité

Réduite ce qui n'était plus le cas sur le site de l'actuel Palais des Congrès. Quant à la Police Municipale, elle a vocation dès 2019 à se regrouper avec la Police Nationale sur le Poste de Police parking Alsace Lorraine au droit de l'avenue des Sergents dans un espace étendu et reconfiguré. Cette proximité renforcera en outre le lien entre les forces de sécurité de la Ville.





Jean-Michel Wilmotte



>> Architecte de renommée internationale, Jean-Michel Wilmotte, également urbaniste et designer, est né le 2 avril 1948 à Soissons. Diplômé en 1973 de l'école Camondo, où il étudie l'architecture

d'intérieur, il fonde son bureau d'études à Paris dès 1975. On doit à son agence Wilmotte & Associés des réalisations telles que l'aménagement et l'extension du Collège de France à Paris (1998), le mobilier urbain des Champs-Élysées (1994), l'aéroport de Séoul (2000), l'hôtel Mandarin Oriental à Paris (2011) ou encore plus récemment encore le stade Allianz Riviera à Nice (2013).



Le programme immobilier du Cœur de Station intégrera en outre sur deux tranches successives un éventail d'offres qui comprendra en particulier :

>> **Des surfaces commerciales** en RDC pour environ 2 000 m² qui accueilleront de nouvelles enseignes apportant ainsi une plus-value à l'offre commerciale et de services de la station et structurant un parcours commercial entre le Centre-Port, la rue de la Gabelle, l'avenue des Sergents et le Casino.

>> **Une résidence sénior** haut de gamme comprenant une centaine de lots.

>> **Une résidence de tourisme** d'une centaine de lots.

>> **De nouveaux logements touristiques** symbolisant une nouvelle offre de meublés adaptés en surfaces et en niveau de confort aux attentes de nos clientèles.

Dans un deuxième temps, une nouvelle enseigne hôtelière haut de gamme prendra place à côté du Casino et viendra ainsi renforcer l'attractivité de la station et lui permettra de développer efficacement

la fonction congrès/séminaires du nouveau Palais des Congrès. Ce nouvel établissement bénéficiant d'un classement d'au moins quatre étoiles comptera entre 60 et 80 chambres.

Enfin, ce sont globalement 150 places de stationnement de proximité qui seront créées dans le cadre du projet d'aménagement et de reconfiguration des espaces publics.



Hervé Di Rosa



>> Hervé Di Rosa, artiste peintre contemporain, est né à Sète le 17 décembre 1959. Aux côtés de son frère Richard Di Rosa, ainsi que de François Boisrond, Rémi Blanchard et Robert Combas,

il est l'un des principaux artisans du mouvement artistique français de la «figuration libre». Ce mouvement, renouveau de la peinture dans les années 80, emprunte autant à la bande dessinée qu'au rock et au graffiti. Véritable touche à tout, il pratique toutes les techniques de création : peinture, sculpture, estampe, tapisserie, céramique ou encore les images numériques. Depuis 1981, son œuvre a fait l'objet de plus de 200 expositions personnelles.

Philippe Bonon Cabinet A+ Architecture



>> Depuis plus de 30 ans, l'Agence A+ est un acteur majeur du renouvellement paysager et architectural sur l'arc Méditerranéen.

L'agence a marqué de son empreinte la ville de Montpellier avec des réalisations telles que l'Arena, le stade de rugby Altrad Stadium, ou encore la ZAC Port-Marianne.

Pour le projet de reconversion du Cœur de Station, du Palais des Congrès et du Casino du Cap d'Agde, c'est Philippe Bonon qui a piloté la conception du programme architectural.







L'ÎLE DES LOISIRS

Le renouveau d'un atout essentiel de notre destination

La modernisation de l'Île des Loisirs s'inscrit dans la dynamique des grands chantiers engagés pour la restructuration du Cap d'Agde.

Après l'aménagement des quais du Centre-Port et de la place Racine, après l'extension du Golf International qui a permis de redessiner une entrée de ville et après la requalification du Cœur de Station avec le nouveau Palais des Congrès et le nouveau Casino, l'aménagement de l'Île des Loisirs permettra à terme de redonner un nouveau souffle à cet espace emblématique.

Les enjeux sont nombreux :

>> **Créer une véritable promenade périphérique** sur l'ensemble du pourtour de l'Île permettant une déambulation accessible à tous et de réaffirmer le caractère insulaire du site.

>> **Repenser l'ensemble des espaces publics**, dans leur configuration et qualité et offrir de nouveaux espaces de stationnement avec un accroissement de l'offre globale. Ceci permettra également de repenser l'ensemble des plantations et le mobilier.

>> **Proposer un habillage des activités existantes** (discothèques, locations nautiques et motonautiques...) qui redonnera une nouvelle image.

>> Poursuivre l'effort engagé sur la **réduction des nuisances sonores**.

>> **Dégager de véritables perspectives sur le plan d'eau** à partir de l'entrée grâce à une vaste esplanade qui se prolongera jusqu'au lagon.

>> **Installer de nouvelles activités de loisirs diurnes et en particulier l'Aquarium** qui sera ainsi relocalisé sur l'Île et proposera une nouvelle offre de loisirs complémentaire à celle du soir et de la nuit.

>> **Assainir l'entrée** en démolissant l'ensemble de la copropriété avec un déplacement des activités de petite restauration qui le souhaitent sous forme de kiosques le long des promenades.

Un seul programme immobilier résidentiel, susceptible de contribuer à la montée en gamme de l'Île, sera réalisé dans la partie ouest afin de bien dissocier les activités de loisirs et la fonction résidentielle touristique.

Cette opération, compte tenu de l'ampleur de ces aménagements, s'inscrit dans un cadre pluriannuel, l'objectif étant de conduire au moins **trois tranches successives de travaux entre 2018 et 2021 en intersaison**.



Résidences de tourisme haut de gamme



Restructuration des voies d'accès



Extension et réaménagement de l'offre de stationnement



Requalification architecturale des équipements et espaces publics existants



Aménagement de l'esplanade de l'île



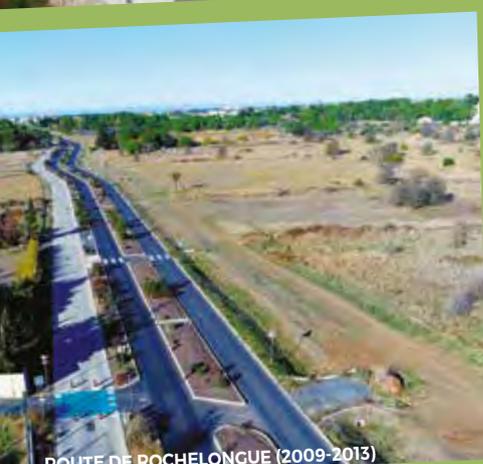
Aménagement d'une promenade périphérique



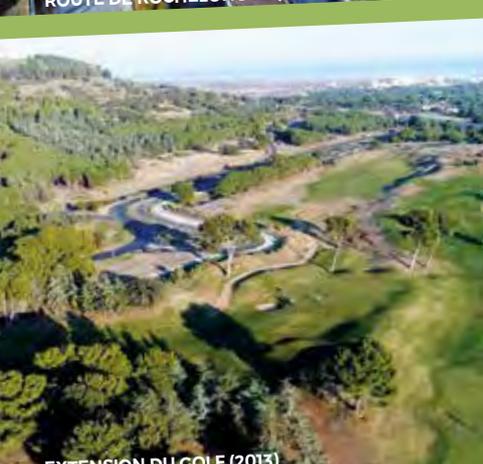
Développement de loisirs et repositionnement de l'offre existante avec le futur Aquarium

LE POUMON VERT SE STRUCTURE...

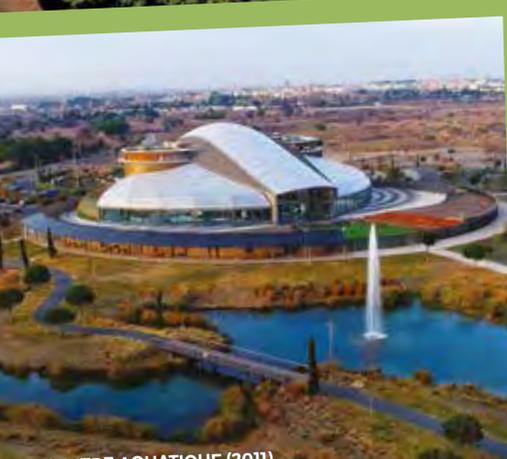
STADE MILLET (2007-2016)
ÉCOLE DU LITTORAL (2008)



ROUTE DE ROCHELONGUE (2009-2013)



EXTENSION DU GOLF (2013)



CENTRE AQUATIQUE (2011)



LE CENTRE ÉQUESTRE

La réalisation d'un «Pôle Équestre» à Agde répond à une demande importante dans le pays agathois et plus largement dans notre département. Le Pôle Équestre est conçu pour organiser des concours de niveau national et international.

Ces activités permettent d'attirer une clientèle locale et régionale assurant à notre station une offre touristique, qualitative tout au long de l'année.

Le Pôle Équestre est organisé autour d'une cour carrée pour la convivialité, mais surtout pour :

- >> **Une surveillance permanente** de l'ensemble des activités.
- >> **Une capacité d'accueil** de 50 équidés (chevaux et poneys).
- >> **Un manège principal** (de dimension olympique de 65m x 25m) pour l'organisation de manifestations et le travail au quotidien.
- >> **Un second manège** plus petit (15m x 25m), pour l'accueil sécurisé des jeunes enfants (4/8 ans) et pour les poneys.
- >> **Une carrière de Course de Saut d'Obstacles** pour l'organisation des concours, de 50m x 90m environ.

- >> **Un spring Garden** pour le travail au quotidien, de 50m x 90m environ.
- >> **30/35 boxes chevaux**, 2/4 boxes pour l'accueil de 15/20 poneys de club.
- >> **Les selleries**, 1 pour le poney club, 1 pour le club cheval, 2 pour les propriétaires de chevaux.
- >> **Une salle pédagogique** pour l'accueil des stages, et des groupes scolaires, (espace commun).
- >> **Un ensemble sanitaire**, toilettes, douches...
- >> **Une restauration rapide** pour tous, et un club house, réservé aux cavaliers, avec vue dans le manège et sur la carrière pour les concours, (espace commun).
- >> **Deux logements** pour les palefreniers et le personnel de maintenance.
- >> **Un logement de fonction** pour le responsable du site, et la surveillance des équidés, la nuit.
- >> **Un hébergement** pour l'accueil des stages sous la forme d'un corps de ferme attenant au centre.
- >> **Des parkings paysagers** pour l'accueil des manifestations.

Ce projet est intégré dans un vaste espace paysager, prolongé par des allées cavalières et des parcours de cross. Ce Pôle Équestre sera le point de départ de grandes promenades dans l'environnement naturel de la Planète. L'ensemble de ce projet sera ainsi de nature à faire émerger une destination équestre conformément à notre stratégie qui est de développer les activités de pleine nature.

Le **POUMON VERT**



Biodiversité et activités de plein air au cœur de la Planèze

Au barycentre de la commune, la Planèze identifiée comme le poumon vert de notre territoire a vocation à devenir un vaste parc intergénérationnel riche d'une biodiversité exceptionnelle.

Le projet d'aménagement de la Planèze permettra de cheminer d'Est en Ouest, du Mont Saint-Loup au fleuve Hérault, sur un sentier dit de l'Archipel, en bénéficiant du réaménagement paysager de certains secteurs remarquables. Ainsi, les terrasses de Batipaume seront restructurées sous forme de «jardins méditerranéens constitutifs d'un véritable balcon sur la mer» et les boisements des versants du Mont Saint-Martin seront élagués et jardinés pour permettre une ouverture visuelle sur le Cap et la mer.

Ce sentier est pensé comme un fil conducteur au milieu de la Planèze, trait d'union entre la nouvelle route de Rochelongue et le futur réaménagement de la route de Guiraudette, actuellement en travaux, afin de permettre la réutilisation des eaux traitées de la station d'épuration pour l'arrosage du Golf. En son cœur, la végétation de la Planèze sera rythmée par une gestion différenciée

de pelouses et de zones plus minérales, ainsi que par la mise en place de pupitres éducatifs et de zones de repos.

La dernière étape de ce programme d'embellissement sera de réhabiliter le secteur de la Prunette en créant en son centre une allée cavalière bordée de pins pignons qui fera la jonction avec la Frénaie du carrefour du Saint-Christ et le fleuve. Ce nouveau sentier ainsi recréé offrira une nouvelle approche

du site des «Mares de Baluffe», zone de biodiversité classée Natura 2000 et intégrera l'ancien domaine agricole de la Prunette ouvert à des activités d'arboriculture et d'élevage.

La Planèze proposera ainsi une véritable plaine sportive et ludique ainsi qu'un support pédagogique pour présenter l'éco-diversité de notre patrimoine naturel.

Embellissement du site de **Notre-Dame de l'Agenouillade**

Le site de Notre-Dame de l'Agenouillade est emblématique d'un certain art de vivre agathois et un certain nombre d'aménagements y ont déjà été réalisés :

- >> **Création de la crèche multi-accueil** dans le petit espace boisé à côté de la chapelle.
- >> **Aménagement d'une aire de stationnement végétalisée** en vis-à-vis de la crèche.
- >> **Mise en valeur de la vierge** sur son promontoire basaltique.
- >> **Restauration de l'église**, assainissement des infiltrations par le sol, réfections de l'ensemble des sols, des soubassements, enduits, accessibilité...).

En 2018 et 2019 deux nouvelles tranches vont donc concerner le site

de l'Agenouillade. Tout d'abord l'aménagement d'un parvis devant l'église, entre la statue et l'entrée, qui marquera ainsi de manière qualitative l'accès à l'édifice et qualifiera ses abords. Ensuite, l'ensemble de la place et des espaces publics seront traités, de manière paysagère, tout en conservant le caractère «champêtre» de ce site et en respectant ses fonctions récréatives, en particulier celle concernant les pétanqueurs qui fréquentent assidûment ce lieu. Ainsi, l'ensemble de ces aménagements conforteront le caractère intergénérationnel de ce site du Grau d'Agde où bon nombre d'Agathois et de Grauléens aiment à se retrouver.



1

Le développement de la Police Municipale

La sécurité est plus que jamais la priorité de la Municipalité. L'action accomplie durant les dernières années a permis de réduire de manière conséquente la délinquance sur notre commune. Mais en la matière l'effort ne doit jamais être relâché et nos dispositifs systématiquement adaptés aux évolutions constatées.

La prise en compte du risque terroriste, toujours présent comme sur l'ensemble du territoire national, nous a ainsi amenés à accroître et à améliorer nos capacités de surveillance.

Toutefois, c'est notre tranquillité publique au quotidien que nous nous devons d'assurer. Dans cette optique, les missions et les moyens dévolus au Centre de Surveillance Urbain ont été augmentés, le recrutement et la professionnalisation des policiers municipaux poursuivis et de manière générale le recours aux nouvelles technologies systématisé.

Aujourd'hui, la Police Municipale d'Agde en partenariat avec la Police Nationale est présente 24h/24 dans tous les quartiers et s'est dotée de compétences nouvelles en matière de préservation de l'environnement, respect des règles d'urbanisme et lutte contre les nuisances sonores.

L'AUGMENTATION DES EFFECTIFS DE LA POLICE MUNICIPALE

>> Afin de renforcer la présence des policiers municipaux sur le terrain 24h/24 et 7 jours sur 7, le Département Sécurité a vu ses effectifs augmenter à raison d'un à deux recrutements par an avec pour objectif d'arriver à 60 policiers municipaux armés d'ici la fin du mandat. À ce jour, le personnel armé est de 54 policiers municipaux, avec 2 recrutements prévus pour l'année 2018, 2 en 2019 et 2 en 2020.

LA PROFESSIONNALISATION DES EFFECTIFS DE LA POLICE MUNICIPALE

>> D'ici 2020, l'ensemble des personnels en tenue du Département Sécurité chargés de la tranquillité publique et du maintien de l'ordre se professionnalise en intégrant le statut de policier municipal après une formation initiale

d'application permettant entre autres le port d'une arme semi-automatique de calibre 9mm. Ainsi à ce jour, ce sont près de 10 agents qui ont bénéficié de la passerelle d'intégration au sein des effectifs de la Police Municipale et de la Brigade de l'Environnement.

LA MODERNISATION DE L'ARMEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE

>> Suite aux attentats qui ont touché notre pays et au regard du savoir-faire et des compétences reconnues de la Police Municipale d'Agde, qui fût la première police à être armée du département, la PM d'Agde a été la première à s'équiper des armes de poing semi-automatique de calibre 9mm pour renforcer la capacité d'action de nos policiers aux côtés des autres forces de l'ordre. Le choix a été fait d'équiper chaque policier d'une arme individuelle de marque CZ P07.

2

La modernisation de nos dispositifs de surveillance

LA RÉORGANISATION ET LE RENFORCEMENT DU CENTRE DE VIDÉOPROTECTION ET SURVEILLANCE DE LA VILLE

>> Le Centre Superviseur Urbain va être reconstruit au-dessus du futur poste de Police Mixte du Cap d'Agde avec le déploiement de 10 nouvelles caméras de vidéosurveillance, portant ainsi la flotte de caméras à plus de 80 avec un objectif

de 100 caméras de vidéosurveillance déployés d'ici la fin du mandat.

Trois postes de chef de salle, chargés de coordonner la surveillance des opérateurs, d'instruire les infractions et de renseigner la police judiciaire des actes délictueux constatés, ont été créés. C'est donc un outil modernisé et optimisé dans son fonctionnement qui est progressivement mis en place afin de sécuriser l'espace public, aider les enquêtes judiciaires et lutter contre les trafics.

LA MISE EN PLACE DE LA VIDÉO VERBALISATION

>> Afin de lutter contre les incivilités de stationnement sur des zones sensibles (Cœur de Ville et Cap d'Agde) et de faciliter les procédures de dissuasion avec les outils numériques prévus à cet effet, un système de vidéo verbalisation a été déployé en test durant l'été 2017 et sera étendu à partir de la saison 2018 sur de nouvelles zones au regard de son efficacité. Seront notamment concernés les rues du centre-ville d'Agde et les arrêts prolongés sur la voirie qui bloquent la circulation.

3

La Diversification de nos capacités d'action

LA CRÉATION D'UN CORPS DE GARDES CHAMPÊTRES

>> Pour renforcer les pouvoirs d'action de la Police Municipale, notamment dans le domaine de l'environnement, une Brigade de Police de l'Environnement a été créée composée à ce jour de 4 gardes champêtres disposant de pouvoirs renforcés dans les domaines de la sécurité et de l'insalubrité publique. Cette Police dispose de moyens spécifiques et assure la surveillance des infractions au code de l'environnement sur les différentes zones protégées de la commune. Elle est une référence régionale en la matière.

LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLICE DE L'URBANISME

>> Afin de lutter plus efficacement contre les infractions au code de l'urbanisme, la cabanisation et les constructions illégales, une Police de l'Urbanisme composée d'agents assermentés de la Ville et de policiers spécialisés dans le traitement des procédures en matière d'urbanisme a été créée.

5

La prise en compte du risque terroriste

LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE SÉCURISATION DES ANIMATIONS ESTIVALES

>> Au regard du risque terroriste et afin de permettre à la population et aux touristes de profiter pleinement des festivités, un plan de sécurisation avec une présence renforcée et accrue des effectifs de la Police Municipale a été mis en place depuis deux ans notamment aux abords de la scène flottante, durant les spectacles du Palais des Congrès

LE DÉPLOIEMENT DU LOGICIEL MAPP RÉVÉLATION

>> Pour permettre de mieux identifier et localiser précisément les actes de délinquance et d'incivilités, mais aussi afin de mutualiser les actions des Polices Nationale et Municipale, la Ville vient de s'équiper d'un logiciel prédictif permettant de géolocaliser les secteurs à risques, de mieux organiser les patrouilles de police et de renforcer l'action des policiers sur le terrain. Après la métropole de Montpellier, la Ville d'Agde est la seule à s'être équipée de ce nouveau dispositif qui fait l'objet d'une convention de coordination avec la Police Nationale.

LE RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES

>> Pour permettre aux résidents et habitants d'être moins exposés à des nuisances sonores, notamment en saison, la Ville s'est dotée d'un arrêté de lutte contre le bruit qui après une étude acoustique réalisée sur les différents quartiers de la ville, oblige les établissements qui diffusent de la musique et organisent des animations de le faire en fixant des valeurs acoustiques à ne pas dépasser selon un dispositif d'étude d'impact rendu obligatoire pour chaque établissement. Cet arrêté a également permis d'engager les travaux de réduction des nuisances sonores dans les établissements de nuit.

LA MISE EN PLACE DE LA POLICE DES PLAGES

>> Suite aux désengagements des CRS de la surveillance de nos plages, une Brigade de Plage a été créée afin d'y assurer une présence préventive et dissuasive durant toute la saison.

et sur les animations à grande fréquentation.

LA SÉCURISATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

>> Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, un plan de sécurisation des établissements scolaires a été réalisé afin de doter les différents établissements de dispositifs de sécurisation des accès et d'un protocole d'alerte en cas d'événement.

4

Le renforcement de la coordination avec les services de l'État

LA CONSTRUCTION D'UN DEUXIÈME POSTE DE POLICE MIXTE SUR LE CAP D'AGDE

>> Après le poste de Police Mixte du Cœur de Ville installé en 2004, le deuxième poste de Police Mixte incluant un centre superviseur ultramoderne et une antenne de la Police Nationale sera construit sur l'actuel Commissariat de Police du Cap d'Agde en plein cœur du nouveau quartier afin d'assurer une présence quotidienne et annuelle sur le Cap d'Agde des forces de police.

L'INSTALLATION DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

>> Un CISPD a été installé au sein de l'Agglomération et a débouché sur un plan d'action de sécurité et de proximité. Ce CISPD permet notamment de bénéficier des dispositifs spécifiques de l'État et de la justice favorisant des actions de prévention, mais aussi la mobilisation supplémentaire d'effectifs spécialisés de la police et de la justice.

LA CRÉATION D'UN GROUPE LOCAL DE TRAITEMENT DE LA DÉLINQUANCE (GLTD)

>> Afin de lutter contre les incivilités dans le Cœur de Ville ainsi que dans certains établissements scolaires, un Groupe Local de Traitement de la Délinquance composé du Procureur de la République de Béziers, des services de la Police Nationale et Municipale, du Maire et des services de la Maison de la Justice et du Droit a été mis en place. Ce GLTD facilite une saisine rapide des services de justice et a permis notamment de démanteler plusieurs réseaux de stupéfiants en Cœur de Ville et aux environs du lycée.

LA MISE EN PLACE DES SÉANCES DE RAPPEL À L'ORDRE À LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

>> Le dispositif de rappel à l'ordre des citoyens, sous couvert du ministère de la Justice, permettant de traiter les problèmes de voisinage et d'incivilités avant d'avoir recours au tribunal a été mis en place et se réunit à raison de 2 fois par trimestre. Ce dispositif permet notamment de régler les conflits de voisinage et la lutte contre l'absentéisme scolaire et donne de très bons résultats.

AGDE PLUS DURABLE

Le projet de création d'un outil d'éco-accueil à la réserve du Bagnas

Espace naturel majeur de notre territoire, le Bagnas est un site classé Réserve Naturelle Nationale depuis 1983 et Site Natura 2000 depuis 2004. Cet espace protégé, ancienne saline, recèle une biodiversité importante liée à des milieux naturels variés. La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée entend poursuivre la valorisation de ce patrimoine naturel exceptionnel par le projet de création d'un outil d'éco-accueil sur le site du Bagnas.

Ce projet prévoit la construction d'un nouvel accueil au public, de nouveaux espaces de stationnement, et d'un programme muséographique repensé qui comprend des sentiers de visites réaménagés, ainsi que de nouveaux lieux d'expositions, qui s'inscrivent dans une scénographie «intérieur-extérieur». La Réserve pourra ainsi accueillir des expositions permanentes et temporaires, tandis que l'observatoire offrira un point de vue unique sur le site.

Ce projet s'inscrit dans une volonté de préserver le caractère naturel du site, en privilégiant les circulations piétonnes.

La Ville d'Agde a toujours été en pointe sur le terrain de la transition énergétique et des bonnes pratiques environnementales. Elle continue à l'être avec de nouvelles initiatives.

La réutilisation des eaux traitées de la station d'épuration

En investissant avec Suez, son partenaire exploitant dans de nouvelles technologies de traitements innovants et performants, la Ville s'est donnée la capacité de pouvoir réutiliser les eaux traitées sur deux axes différents.



L'ARROSAGE DU GOLF INTERNATIONAL DU CAP D'AGDE

>> Le Golf du Cap d'Agde est aujourd'hui arrosé avec de l'eau potable. Avec cette opération de réutilisation des eaux traitées usées, une première en France, ce sont 300 000 m³ d'eau potable qui seront, chaque année, économisés. Trois ans de travaux seront nécessaires pour bénéficier de ce dispositif sur les 27 trous du Golf. Dans un contexte de raréfaction de la ressource, il s'agit donc d'utiliser une ressource pérenne qui permet d'économiser l'équivalent de la consommation en eau potable d'une ville d'environ 10 000 habitants. D'un montant de 5,5 millions d'euros

ce projet pilote est financé à 80% par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

LE CHAUFFAGE DU FUTUR CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

>> Le regroupement de tous les services techniques opérationnels à proximité de la station d'épuration sur le secteur de la Prunette va permettre de créer un réseau de chaleur à partir des calories des eaux traitées et ainsi de bénéficier d'une source à moindre coût. Ce système pourrait être à terme étendu sur d'autres équipements.

Le développement de centrales photovoltaïques

La Ville d'Agde a fait le choix de développer l'énergie photovoltaïque avec une première opération de création de deux centrales sur deux parkings du Cap d'Agde dont celui d'Aqualand. Ceci présente un triple avantage : produire de l'électricité à partir d'une ressource naturelle inépuisable, assurer un confort de stationnement ombragé, ce qui n'était malheureusement pas le cas avec les quelques platanes dont la croissance était erratique en milieu salin, et bénéficier d'un revenu annuel sur la location des terrains. **Ces centrales d'une puissance de 4 MWH représentent la consommation annuelle domestique d'une ville de 4 100 habitants et contribuent à économiser 1 360 tonnes de CO².**

Les opérateurs retenus, à savoir la Société d'Économie Mixte SEMPER et la société Quadran, se sont par ailleurs engagés à replanter 335 arbres d'essences méditerranéenne.



Cette opération s'est doublée de la mise en œuvre d'une borne de recharge pour véhicules électriques intégrée au réseau Revéo, réseau public de recharges de la Région Occitanie.

L'exemplaire valorisation de l'Aire Marine Protégée du littoral agathois



1 Le littoral agathois est un site pilote régional depuis 2009 pour l'installation de récifs artificiels favorisant le renforcement des ressources marines.

2 Création de la plus grande zone de mouillages écologiques de la région Occitanie en 2014 au Cap d'Agde (Brescou - Les Tables).

3 Mise en œuvre du projet «Réciflab» dès 2018, celui-ci ayant été lauréat national des sites pilotes pour la reconquête et la restauration de la biodiversité marine agathoise en lien avec les aménagements maritimes. Un projet de 1,2 million d'euros sur 3 ans qui fait appel à l'innovation et à l'ingénierie écologique pour l'implantation

d'un nouveau ponton à Brescou et des microrécifs dans le port du Cap d'Agde et sur la bande des 300 m, et pour la création en 2020 du 1^{er} récif artificiel français dédié à la plongée sous-marine par imprimante 3D béton.

4 Projet de création en 2019 au large de Brescou de la plus grande réserve marine de la région Occitanie en partenariat avec les pêcheurs petits métiers et le soutien de l'Europe, de la Région ainsi que du département.

5 Rénovation complète du sentier sous-marin du Cap d'Agde à partir de 2019.

L'utilisation de la géothermie marine

Dans le cadre du projet d'aménagement du Cœur de Station, la Ville et son partenaire privé, la société Kaufmann et Broad vont innover avec la mise en œuvre d'un réseau de chaleur et de refroidissement à partir des eaux pompées dans le port du Cap d'Agde.

Ces solutions innovantes, utilisant encore une fois une ressource naturelle pérenne, permettront d'assurer un confort en toute saison (chauffage et climatisation), grâce à un système d'échangeur à plaques et de garantir la maîtrise du coût de la facture énergétique sur la durée.

Cette installation, qui dans un premier temps va concerner le nouveau Palais des Congrès et le programme immobilier, le long du futur mail vers la place Racine, pourra ensuite être étendue à d'autres équipements publics ou privés de la station.

C'est une ressource qui pourrait en outre être utilisée sur d'autres sites à potentiel de développement du littoral agathois, en particulier l'Île des Loisirs.



PARKING DE LA VALLÉE

Voirie et espaces publics, un investissement constant

Depuis 2014, la Municipalité a entrepris de nombreux travaux d'entretien et de réaménagement de voiries sur l'ensemble de la commune. Au total, cela représente 24 kilomètres de réfection de chaussées et de parkings et 15 kilomètres de réfection de trottoirs, soit 1,5 million d'euros par an investis.

>> **Afin d'assurer la sécurité des usagers**, des réparations de chaussées et d'espaces publics ont été réalisées, comme sur l'avenue François Mitterrand, sur l'avenue des Contrebandiers. Par ailleurs, suite à d'importants travaux sur les réseaux d'eaux usées et potables, plusieurs rues (Montée de Joly, de la Piscine, Chemin du Littoral...) ont été entièrement refaites.

>> **Concernant le réseau de voies douces (49 km)**, il est désormais possible de se rendre à la Tamarissière en toute sécurité. D'autres tronçons ont été réalisés pour assurer la continuité piétonne et cyclable sur la route de Guiraudette, ainsi que sur la jonction qui relie la route de Marseillan Plage à l'avenue du Bagnas.

>> **En centre-ville, un parking paysager de 250 places** a été créé derrière le Moulin des Évêques (parking de la Vallée) tandis que les parkings Coquilles, Catalogne, Soullières et Gallois ont vu leurs revêtements entièrement refaits.

>> **Dans le but d'améliorer les conditions de circulation**, des giratoires ont été réalisés, route de Guiraudette, au niveau de l'échangeur avec la RD612, et sur le cours des Gentilshommes, au niveau de la rue de la Garnison.

>> **Du côté du lycée Auguste Loubatières**, une voie de bus a été créée avec des arrêts aux normes pour les Personnes à Mobilité Réduite.

>> **Au Cap d'Agde**, suite au projet de reconversion du Cœur de Station, les voies périphériques ont été réalisées et deux giratoires créés, ainsi que des voies douces afin de sécuriser les cheminements autour de cette nouvelle réalisation.

LES FUTURS AMÉNAGEMENTS

Aménagement de la bretelle RD 612 Route de Rochelongue

Afin de désengorger la route de Guiraudette et le chemin de Notre-Dame à Saint-Martin, il est envisagé de créer une bretelle de sortie de la RD 612 sur la route de Rochelongue. Ainsi, les véhicules en provenance de Béziers ou de l'A75 et allant vers Rochelongue auront une sortie dédiée et n'auront plus à utiliser les sorties Grau d'Agde et Cap d'Agde. D'ici fin 2018, le rond-point de Batipaume sera redimensionné afin de faire face à l'augmentation du trafic arrivant depuis la RD612. Les travaux devraient démarrer fin 2018.

Giratoire Capelier

Dans le cadre du réaménagement du carrefour des rues Richelieu, Jean-Jacques Rousseau et Général de Gaulle, la Ville d'Agde et le Département vont créer un giratoire afin de permettre une amélioration du trafic en supprimant le système à feux tricolores existant. Pour ce faire les travaux préalables de démolition des immeubles

(ancien bâtiment «Capelier» et ancien «antiquaire») ont été réalisés fin 2017. Les travaux d'aménagement du giratoire débuteront au début du mois de février par la réfection des réseaux suivie de la réalisation des trottoirs et chaussées. La fin des travaux est estimée pour le mois de mai 2018.

Square Van Cao aux Cayrets

À l'angle de la rue du Docteur Van Cao et de la rue de l'Opaline va être aménagé un parking paysager. 36 places de stationnement seront réalisées en dalles perméables afin de limiter les eaux de ruissellement lors de fortes précipitations. La livraison est prévue pour 2019.

Square du Grand Quist

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement communal chemin du Grand Quist, un square agrémenté de places de stationnements va être réalisé. Il sera composé d'un cheminement piétonnier bordé d'espaces verts aux caractéristiques méditerranéennes, d'espaces de repos et de stationnements réservés aux cycles.



AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR CAPELIER



LYCÉE AUGUSTE LOUBATIÈRES, réalisation d'une voie de bus avec des arrêts aux normes pour les Personnes à Mobilité Réduite



ROND-POINT SAINT-HILAIRE



ROND-POINT BOMPAR



SQUARE VICTOR POUGET



ENTRÉE DE STATION



VOIE DOUCE sur le quai Théophile Cornu

La Police de l'Urbanisme



La mise en place d'une Police de l'Urbanisme a été initiée en 2016, faisant suite au constat d'un non-respect des règles en la matière, conduisant à une détérioration du paysage urbain et de notre cadre de vie. Les nombreux exemples de murs de clôture sans crépi, ou de constructions non conformes ont conduit la Municipalité à réagir :

>> **En lançant une campagne de communication** afin de responsabiliser les administrés.

>> **En créant une Police de l'Urbanisme** chargée d'un contrôle rigoureux et systématique des constructions.

Trois services municipaux étaient impliqués directement ou indirectement dans les dossiers d'urbanisme :

>> **Le service urbanisme** qui instruit l'essentiel des demandes d'autorisations de construire, d'aménager ou de démolir.

>> **Le service Direction de l'Aménagement durable du foncier**, spécialisé notamment dans les affaires de cabanisation.

>> **L'observatoire fiscal** chargé de recenser les constructions déclarées ou non déclarées soumises à fiscalité et du suivi des permis de construire pour identifier l'achèvement des travaux en vue de la taxation.

Les trois services travaillent désormais en parfaite coordination à partir d'**une plateforme informatisée commune** permettant un suivi des dossiers permanents et la mutualisation des informations.

La Police Municipale est désormais chargée d'établir les rapports de constatations relatifs au respect ou non des autorisations délivrées et de procéder aux mises en demeure si nécessaires. Elle assure par ailleurs un contrôle permanent de terrain dans les quartiers afin d'identifier les constructions et installations non autorisées.

Les objectifs de contrôle ne sont pas limités aux seules infractions en milieu urbain mais il s'agit de repérer les infractions sur la globalité du territoire communal.

Ce dispositif est ainsi également chargé de repérer et traiter les infractions de type «cabanisation», en particulier dans les zones sensibles (naturelles, à risque d'inondation notamment).

Enfin, une commission municipale spécifique composée d'élus et des référents des services concernés se réunit régulièrement pour décider des procédures à engager auprès du parquet et en assurer le suivi.



Code de la propreté agathoise

Nouvelles règles de gestion des déchets

1 Trier ses déchets et respecter les jours de collecte : ménagers (bac violet) / recyclables (bac jaune) / encombrants (prise de RDV pour enlèvement) / déchets verts, cartons et verres (en déchèterie ou dans les points d'apports volontaires). Déchets interdits : gravats, déchets professionnels, déchets supérieurs à 1 mètre cube.

2 Ne rien jeter par terre : aucun déchet de quelque nature que ce soit ne doit être jeté au sol ! 525 corbeilles sont réparties dans la ville et sont à votre disposition pour y déposer tous les débris et surtout les emballages sous peine d'amende.

3 Ramasser soi-même les déjections de son chien : tout propriétaire canin laissant son chien faire ses besoins sur la voie publique s'expose à une amende de 35 euros. Ramassez les déjections de votre animal et utilisez les 195 distributeurs prévus à cet effet sur la ville.

AGDE PLUS PROPRE



Une nouvelle organisation pour une ville plus propre

Afin que notre ville soit plus propre, le travail des agents de propreté va être totalement réorganisé pour une action quotidienne plus efficace et plus rapide, et de nouvelles règles de gestion des déchets, pour les particuliers comme pour les professionnels, vont être mises en place.

La propreté c'est l'affaire de la collectivité, pour organiser la propreté quotidienne de nos rues et trottoirs, et de tous les Agathois, car aimer sa ville c'est la respecter et avoir un comportement civique en éliminant correctement ses déchets.

Les Agathois sont déjà habitués à sortir leurs bacs d'ordures ménagères et de déchets recyclables, selon des jours précis de la semaine en fonction des quartiers où ils vivent. **Cette sectorisation va désormais être étendue** dans tous les domaines d'intervention (collecte ordures ménagères, nettoyage voirie, balayage, encombrants...), avec des périmètres correspondants aux Comités de quartiers, ce qui permettra de **garantir une efficacité et une équité de nettoyage** pour que tous les quartiers de notre ville, sans exception, soient d'une propreté irréprochable.

La propreté de notre cadre de vie quotidien, c'est-à-dire celle de nos rues, trottoirs et places publiques, constitue pour nous une priorité majeure. Conscients que nos résultats en matière de propreté ne sont pas à la hauteur des attentes, nous avons décidé de faire évoluer notre politique de propreté quotidienne.

>> **Chaque matin**, dès 6h, des équipes composées d'1 balayeuse et de 2 agents (1 chauffeur + 1 souffleur) nettoient les axes principaux et les places de la ville, ainsi que les principaux lieux d'activité touristique l'été. Ces balayeuses interviendront également 1 ou 2 fois par semaine (selon secteur et saison) à des jours fixés à l'avance pour nettoyer les rues et trottoirs dans l'ensemble des quartiers de notre ville.

>> **Ce nettoyage mécanique** sera systématiquement complété par des équipes de balayeurs, à pied ou équipés de «gluttons», qui nettoieront tous les espaces publics où les machines ne peuvent pas passer.

>> **Un ramassage quotidien** des 525 corbeilles réparties sur la ville, avec une fréquence augmentée en été.

>> **De nouvelles règles pour la collecte des encombrants** : il est totalement interdit de déposer un encombrant sur la voie publique sous peine d'amende dressée par la Police Municipale (la répression sera en la matière renforcée).

Les deux déchèteries de la Prunette et des Sept Fonts sont ouvertes tous les jours y compris les week-ends et il incombe à l'utilisateur d'assurer le transport de ses encombrants vers ces équipements. Pour ceux ne disposant pas de moyens de locomotion adaptés un nouveau planning de collecte des encombrants sera fixé, et chaque usager devra faire une demande individuelle préalable d'enlèvement par téléphone ou en remplissant un formulaire sur Internet. Un agent de l'Agglomération recontactera par téléphone chaque usager inscrit pour lister avec lui les objets volumineux à collecter, et pour fixer le lieu et l'heure de la collecte.

>> **Si malgré la mise en place de ce dispositif** vous constatez un problème de propreté dans votre rue, une équipe d'intervention rapide aura pour mission principale de répondre rapidement à toute demande d'intervention (Numéro Vert gratuit*) afin de lutter efficacement contre la saleté, qui porte atteinte au cadre de vie et à l'environnement de notre ville.

*0800 009 034

AGDE PLUS DYNAMIQUE



Les 7 Fonts, une zone d'activités embellie et mieux connectée

La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a décidé de totalement requalifier le parc d'activités économiques des 7 Fonts afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie des 150 entreprises agathoises et de leurs 1 000 salariés qui y travaillent chaque jour, mais aussi des habitants riverains qui sont nombreux à emprunter les voiries de ce quartier.

Le très haut débit pour tous

La couverture en très haut débit de l'ensemble du territoire communal va devenir effective. Pour Agde, c'est l'opérateur SFR qui est chargé de déployer le réseau de fibre optique qui constituera un réseau mutualisé offrant aux abonnés le choix de leur fournisseur d'accès.

Sur la commune, la mise en place de la fibre concerne :

- >> **45 000 logements** à couvrir.
 - >> **111 points de mutualisation** (armoires de rue) à implanter.
 - >> **5 têtes de réseau** à construire.
- Les travaux de déploiement ont débuté en janvier 2017.

À ce jour, l'implantation des points de mutualisation et des têtes de réseau sont en voie d'achèvement. Les travaux de déploiement de la fibre vont donc être réalisés tout au long du premier semestre 2018. Le lancement de la commercialisation, sur l'ensemble de la commune, des offres «fibres» par les différents fournisseurs d'accès Internet, est envisagé pour le 2^{ème} semestre 2018.

Tous les travaux vont porter sur la qualité que nous voulons insuffler à ce poumon économique de notre ville pour en faire une vitrine de notre dynamisme économique, car tous les chefs d'entreprise qui ont investi dans cette zone, et continuent de le faire pour se développer, méritent un environnement privilégié.

D'ici 2020 nous allons investir 2,2 millions d'euros pour :

- >> **Requalifier toutes les voiries** en créant une séparation centrale.
- >> **Réorganiser le stationnement** en délimitant clairement des places réservées.
- >> **Agrandir les trottoirs** pour faciliter le passage des piétons.
- >> **Réaliser une piste cyclable.**
- >> **Rénover le mobilier urbain** avec modernisation du système d'éclairage public.
- >> **Aménager les entrées du parc d'activités**, avec une nouvelle signalétique qui permettra de facilement identifier toutes les entreprises.

>> **Créer des espaces paysagers** pour verdier le parc avec des essences méditerranéennes faiblement consommatrices d'eau.

UN ENVIRONNEMENT CONNECTÉ FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

D'autre part, à partir de mars 2018, le réseau de fibre optique de l'agglomération sera disponible pour toutes les entreprises des 7 Fonts qui souhaitent pouvoir bénéficier de l'ultra haut débit.

Comme nous avons conscience que les entreprises doivent être de plus en plus connectées, cet investissement de l'Agglomération permet à toutes les entreprises qui le souhaitent d'obtenir un débit internet 100 fois plus rapide qu'actuellement pour le même prix.



La Criée aux Poissons se modernise et s'ouvre aux visiteurs

Port départemental depuis 1985, géré depuis 1998 par la Société Anonyme d'Économie Mixte Locale pour le compte du Conseil Départemental de l'Hérault, la Criée aux Poissons des Pays d'Agde a connu, depuis 2010, plusieurs chantiers de rénovation. Après l'allongement des quais, réalisé en 2010-2011, une extension et un réaménagement ont été réalisés en 2015. Ils concernent la salle de vente, où la chaîne a été remplacée par un convoyeur cadencé pour permettre un pesage, un glaçage et un étiquetage automatiques, la salle d'allotissement qui a été agrandie, ainsi que la création d'un espace de travail pour les mareyeurs. Le bâtiment existant a quant à lui été réaménagé avec le déplacement des silos à glace, l'agrandissement

de la chambre froide «avant-vente» et la réalisation d'une chambre froide «coquillages».

En termes d'activité, **la Criée réalise 5 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel et 1 500 tonnes de poissons transitent sur le site.** Structure la plus moderne de la Méditerranée, la Criée aux Poissons des Pays d'Agde s'est dotée en 2015 d'un Belvédère, un espace pédagogique qui permet au public d'entrer en immersion dans l'univers des pêcheurs locaux, grâce à un circuit de visite s'étendant sur 150 m² et offrant un point de vue unique sur la chaîne automatisée de vente, la salle aux enchères ou encore l'arrivée des bateaux de pêche.



La modernisation des services publics

La Ville s'est résolument engagée ces dernières années dans la voie de la modernisation de ses services et de l'innovation. Elle a engagé un certain nombre de chantiers s'inscrivant dans une amélioration des services à l'utilisateur en développant en particulier :

- >> **La qualité de l'accueil** : c'est grâce à la mise en œuvre d'un ambitieux plan de formation en interne qui concerne l'ensemble des agents d'accueil qu'a été assurée la professionnalisation de cette fonction essentielle.
- >> **La dématérialisation** : de nombreux échanges entre les usagers et l'administration passent par voie électronique et permettent d'alléger le circuit de certaines formalités (prises de rendez-vous, renseignement de dossiers en ligne, paiement en ligne, alertes ciblées).
- >> **L'innovation et la recherche de performance** : les services de la Ville sont précurseurs pour expérimenter certains dispositifs ou renforcer l'attractivité du territoire communal par le renouvellement permanent de l'offre de services avec de nouveaux services ou prestations considérés comme particulièrement novateurs.

C'est sur l'ensemble de ces champs que la Ville a bénéficié de la reconnaissance de ses pairs en obtenant un certain nombre de labels ou de prix qui sont venus saluer cette dynamique territoriale.

LABELS

Des trophées et des labels sont venus saluer le travail de l'administration

>> L'Amélioration de l'accueil

La Ville a obtenu, en janvier 2014, le **Label Marianne** récompensant la qualité de l'accueil fait aux usagers en répondant aux 19 engagements fixés par ce label.

Le «**Trophée Qualité Accueil et Relation usagers**» dans la catégorie des communes de 20 000 à 50 000 habitants a été obtenu par la commune, en décembre 2015. Elle occupe dans ce domaine, la 24^{ème} place sur 300 villes.

Enfin, la Ville a été récompensée par un 3^{ème} prix lors de l'édition 2016 du «**Baromètre AFNOR - Qualité Accueil & Relations Usagers**» pour les villes entre 20 000 et 50 000 habitants.

>> La qualité des services aux personnes

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Agde s'est vu attribué, le 22 septembre 2017, la labellisation du **Guichet Concerté**. Celui-ci permet aux seniors en risque de fragilité, résidant sur le territoire de la commune d'Agde de pouvoir bénéficier d'un parcours attentionné. Il permet d'améliorer la prise en compte des besoins tout en proposant un accompagnement personnalisé aux personnes âgées fragilisées.

Cette démarche vise à aider les seniors et à prévenir leur perte d'autonomie. Il est le premier établissement labellisé dans le département de l'Hérault.

La mise en œuvre du projet d'hébergement des travailleurs saisonniers par des seniors en lien avec la Maison du Travail Saisonnier a retenu l'attention de la Gazette des communes. Le CCAS s'est vu ainsi décerner le **Prix des sociétaires**.

L'amélioration de l'accessibilité des plages au profit des personnes en situation de handicap a permis à la Ville d'obtenir le **Label national Tourisme handicap**, le 12 juillet 2016, pour la plage de la Roquille et la prise en compte des handicaps de type auditif, mental, moteur et visuel.

Le dispositif Audio plage permet aux personnes déficientes visuelles de pouvoir s'adonner au plaisir de la nage, sur un parcours borné et sécurisé. Par ailleurs, un tiralo est disponible pour les personnes à mobilité réduite.

Par ailleurs, la Crèche Française Dolto s'est mobilisée afin d'accroître sa capacité d'accueil au profit des familles en insertion professionnelle. 5 places supplémentaires sont créées en lien avec les demandes d'accueil, l'activité saisonnière et en partenariat avec le Pôle emploi, pour la période allant du 1^{er} mars au 31 août.

De par cette action innovante, cet établissement s'est vu certifié du **Label crèche AVIP** (A Vocation d'Insertion Professionnelle) par la CAF de l'Hérault, distinguant cette structure pour les efforts engagés au profit des parents en recherche d'emploi.

>> Initiatives et innovations

La Ville a obtenu, en 2017, le **Label Ville Active et Sportive** (de niveau 3 sur 4) co-attribué par le Ministère des Sports. Ce titre a pour objectif de valoriser les communes qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive, sous toutes ses formes, et contribuent par ce biais à l'animation et l'attractivité de leur territoire, au renforcement du lien social, au tourisme et au bien-être de tous.

Autre distinction obtenue par la Ville, en 2016, le prix **Territoria d'or de l'innovation dans la thématique «Prévention» pour son action «graines de médiateurs»** décernée par l'Observatoire National de l'Innovation Publique. Cette action, mise en place, à titre pilote, sur l'école Jules Ferry auprès des enfants du périscolaire a été étendue depuis à l'ensemble des autres écoles de la ville. À la fin de l'année scolaire 2017-2018, cette action aura été mise en place dans tous les Accueils de Loisirs Périscolaires des écoles élémentaires de la ville.



PRIX DES SOCIÉTAIRES



PRIX TERRITORIA D'OR «GRAINES DE MÉDIATEURS»

AGDE PLUS ATTRACTIVE



La stratégie de montée en gamme du Cap d'Agde, initiée et mise en œuvre depuis 2001, nous permet aujourd'hui d'être en position de leader du tourisme dans la nouvelle région «Occitanie Pyrénées Méditerranée» et de figurer parmi les plus grandes destinations européennes.

Afin d'enrichir notre offre touristique, qui était essentiellement balnéaire depuis la création du Cap d'Agde il y a 50 ans, nous avons transformé notre Office de Tourisme, qui regroupe aujourd'hui 20 communes, sous la bannière Cap d'Agde Méditerranée, avec un pilotage de cette destination élargie à partir de la Bulle d'Accueil du Cap d'Agde. Notre littoral, et en particulier la qualité de nos 14 kms de plages, reste le cœur de notre offre touristique avec des aménagements et un entretien quotidien pour qu'elles soient toujours propres et accueillantes pour les habitants comme pour les touristes. Mais nous développons aujourd'hui, à partir du Cap d'Agde, une nouvelle offre touristique dans les domaines de l'histoire, du patrimoine, de la culture, du bien-être, des loisirs et sports nature, de l'œnotourisme, qui nous permet d'attirer encore davantage de visiteurs tout au long de l'année, avec comme objectif de pérenniser le plus grand nombre possible d'emplois pour nos jeunes.

NOTRE PATRIMOINE VALORISÉ

La culture et le patrimoine sont des piliers de cette nouvelle offre touristique qui nous permettra d'élargir encore davantage la saison en lien avec Pézenas qui jouit déjà d'une belle renommée en la matière. Parmi les initiatives en projet ou en cours de réalisation la création d'un nouveau circuit touristique en Cœur

de Ville afin de mettre en valeur nos richesses patrimoniales et nos commerces, l'ouverture prochaine de la Villa Laurens, et à plus long terme la réhabilitation du Fort Brescou.

UNE VITRINE POUR LE TOURISME D'AFFAIRES

Avec le nouveau Palais des Congrès du Cap d'Agde, en cœur de station, nous nous positionnons également parmi les grandes destinations françaises de Tourisme d'Affaires, en complétant la variété de l'offre des hébergeurs (hôteliers, campings...) déjà présents sur le marché des séminaires d'entreprises. Fort de la concentration géographique et de la qualité exceptionnelle de nos équipements (Golf International 27 trous, Centre Aquatique avec spa, Centre Nautique, Centre International de Tennis...), ce nouveau tourisme d'affaires fonctionnera toute l'année.

DES ANIMATIONS TOUTE L'ANNÉE

Enfin et afin de développer notre attractivité, nous avons la programmation événementielle de notre cité, avec la création de grands événements qui rythment la saison (Vinocap au Printemps, Les Hérault du Cinéma et de la Télé en avant saison, les concerts de la scène flottante l'été, et le Salon Nautique à l'Automne) tout en modernisant notre politique d'animations. Nous avons ainsi optimisé le financement public et la gestion

des moyens humains avec la Ville d'Agde comme seule organisatrice pour une programmation prenant en compte tous les quartiers à animer toujours plus qualitative. Notre programmation culturelle annuelle va d'ailleurs prendre une nouvelle dimension avec la scène du nouveau Palais des Congrès qui nous permettra de répondre à une demande toujours plus forte.

UNE NOUVELLE STRATÉGIE INTERNET

Presque 50 ans après sa création, le Cap d'Agde reste pionnier et continue à innover avec sa nouvelle stratégie de communication, notamment dans le digital, avec une présence accrue sur Internet et les réseaux sociaux. La clientèle touristique est aujourd'hui mobile et connectée, et nos nouveaux outils numériques sont destinés autant à fidéliser nos touristes qu'à conquérir de nouveaux marchés. Destination totalement connectée, les touristes pourront dès l'été prochain découvrir 2 nouveaux outils numériques : le site Internet Destination Cap d'Agde, en responsive design, et un outil digital novateur avec l'appli dédiée aux parcours de découverte du territoire qui leur permettra d'adapter le programme de leur séjour, sur leurs smartphones, en fonction de leurs pratiques et de leurs centres d'intérêt.

S'évader à l'infini

Fort Brescou, Agde

DÉCOUVREZ NOS PARCOURS SUR CAPDAGDE.COM

CAP D'AGDE
MÉDITERRANÉE